

INFOCHANTIER

INFORMER ▲ CONSULTER ▲ AMÉLIORER



En bref...

Adresses touchées

1405-1425-1445-1455-1460-
1465-1470-1490, rue Élisabeth
875, rue Tassé

Investissements

Plus de 140 000 \$ (alarme)
Plus de 550 000 \$
(décontamination)

Calendrier

De la mi-août à décembre 2015
(alarme)
Du début d'août à la fin de mars
2016 (décontamination)

Horaire

Lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h
Travaux plus bruyants après 8 h

Entrepreneurs

Desjardins sécurité du bâtiment
(alarme)
Les Constructions Nord-Sud
(décontamination)

Travaux d'amélioration du système d'alarme-incendie

L'Office effectue des travaux d'amélioration des équipements d'alarme-incendie afin de bien vous protéger et de respecter les normes.

Dans les logements :

- Un appareil qui détecte la présence de chaleur sera installé près de la cuisine.
- Une lampe qui clignote et produit un signal sonore lors d'un incendie sera installée. Elle sera visible de toutes les pièces.
- Un 2e avertisseur sonore sera installé dans les chambres à coucher.
- L'appareil qui détecte la présence de fumée dans votre logement sera remplacé.

Dans les corridors, les cages d'escalier et les locaux au sous-sol :

- Des appareils détectant la présence de fumée seront installés.

Inconvénients

Les travaux causeront quelques dérangements temporaires : bruit et présence des ouvriers dans les logements.

Merci! Pour votre patience et votre collaboration.

À vous d'agir — Rôle du locataire

Trois (3) visites dans votre logement seront nécessaires pour installer le système d'alarme-incendie. Votre présence est requise. Les rendez-vous seront fixés seulement à partir de 8 h.

1 ^{re} visite	Installation des nouveaux appareils	Environ 2 heures
2 ^e visite	Transition entre les anciens et les nouveaux appareils	Environ 30 minutes
3 ^e visite	Vérification du fonctionnement du système	Environ 10 minutes

Que devez-vous faire pendant les travaux?

1. **Surveillez les avis à l'entrée de votre immeuble** pour de l'information générale.
2. **Surveillez les avis sur votre porte de logement** pour connaître l'heure et la date des travaux dans votre logement. L'entrepreneur vous informera 48 heures à l'avance.
3. Assurez-vous d'être **présent au rendez-vous fixé**. Si vous ne pouvez pas y être, **désignez une personne de confiance pour vous remplacer : un voisin, un ami ou un membre de la famille**.
4. Pour une **raison majeure ou imprévue**, vous **ne pouvez pas être présent au rendez-vous fixé**? Vous n'avez **pas trouvé quelqu'un** pour vous remplacer? **Informez-en les ouvriers** le plus rapidement possible.

Pour votre information

Sept (7) logements vacants seront **décontaminés, démolis et reconstruits au sous-sol des adresses suivantes** : 1440, rue Elizabeth, 1445, rue Dutrisac, 1400, rue Elizabeth, 1455, rue Elizabeth et 1465, rue Elizabeth. **Il n'y a aucun danger pour vous.**

Les travaux impliquent :

- ▶ La présence d'une roulotte permettant aux travailleurs d'enfiler les vêtements appropriés pour la décontamination.
- ▶ Que les débris seront déposés dans des sacs jaunes et sortis du chantier par l'entrepreneur.
- ▶ Que les travailleurs vont accéder aux logements par les fenêtres; les portes d'accès seront réservées aux locataires.
- ▶ La salle communautaire au 1455, rue Élizabeth sera complètement démolie et reconstruite. Elle sera donc inaccessible pendant les travaux. Soyez assurés que nous trouverons d'autres lieux pour les activités. Informez-vous auprès de votre comité.



Des questions ou des préoccupations concernant le chantier et son déroulement?

Communiquez avec **Marc Sédillot**, votre agent de liaison, en composant le **514 868-3077**.

Travaux réalisés par :



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine
de Montréal



Société
d'habitation

Québec



L'OMHM À VOTRE SERVICE!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS ET EXTERMINATION 7 H À 23 H – 7 J/7

514 872-OMHM (6646)

RÉPARATIONS URGENTES ET SÉCURITÉ 24 H/24 – 7 J/7

Votre système d'alarme-incendie

Découvrez les appareils que l'Office installe lorsqu'il met aux normes les équipements dans votre immeuble.

Dans les logements



Avertisseur de fumée

- ▶ Appareil qui détecte la présence de fumée dans votre logement

Le saviez-vous ?

- ▶ Cet appareil ne déclenchera pas une alarme dans les autres logements, seulement dans le vôtre. Il n'est pas relié au Centre de coordination de la sécurité de l'Office. Les pompiers ne seront donc pas appelés pour une légère fumée. Exemple : une rôtie qui brûle.
- ▶ Que faire si vous avez fait brûler votre rôtie et si vous voulez faire sortir la fumée de votre logement? Ouvrez une fenêtre plutôt que la porte de votre logement. De la fumée dans le corridor pourrait déclencher une alarme dans l'immeuble.
- ▶ Que faire si votre appareil produit un signal, mais qu'il n'y a pas d'incendie? Appuyez sur le bouton pour arrêter l'alarme.



Détecteur de chaleur

- ▶ Appareil qui détecte la présence de chaleur dans votre logement



Avertisseur d'incendie

- ▶ Lampe qui clignote et produit un signal sonore lors d'un incendie
- ▶ Permet d'alerter tous les locataires



Alarme sonore

- ▶ Appareil qui produit un signal sonore lors d'un incendie
- ▶ Est installé dans la majorité des logements pour s'assurer que l'alarme est entendue partout.

Le saviez-vous ?

- ▶ Ces appareils sont reliés au panneau d'alarme-incendie situé au rez-de-chaussée de votre immeuble. Ce panneau permet de déterminer d'où provient l'alarme et d'agir rapidement.
- ▶ Le panneau d'alarme-incendie est relié au Centre de coordination de la sécurité de l'Office. Quand un signal est reçu au centre, l'Office s'assure que les pompiers ont été prévenus.

Dans les aires communes



Avertisseur de fumée

- ▶ Appareil qui détecte la présence de fumée dans les corridors et les cages d'escaliers
- ▶ Est relié au Centre de coordination de la sécurité de l'Office

Que devez-vous faire s'il y a un feu ?

- ▶ **Sortez immédiatement** de l'immeuble.
- ▶ **Appelez les services d'urgence (911).**
- ▶ Une fois en lieu sûr, communiquez avec le centre d'appels de l'Office pour signaler l'incendie : 514 872-OMHM (6646)



Office municipal
d'habitation
de Montréal